

Réf: Dossier N° 460236

Avis de constitution

« SHELEC & TEL-AFRIK »

ABIDJAN COCODY ANGRE CITE BATIM GROUPEMENT 4000, Lot 671,

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15/10/2025 reçus par Me ME KOFFI ANGE PACÔME , NOTAIRE, enregistrés , le 27/10/2025, il a été constitué une SA avec conseil SOCIETE « SHELEC & TEL-AFRIK »

- La distribution du matériel électrique ;
- La réalisation d'ensemble électrique et automatisme ;
- La réparation, la maintenance de tout ensemble électrique ;
- L'assemblage, la commercialisation et le service après-vente de tout ensemble électrique s'y référant ;
- L'étude, l'ingénierie et la commercialisation d'ensemble industriel-Instrumentation ;
- La réalisation de tous travaux électriques et électromécaniques HTA/BTA/EP et postes de distribution ;
- La formation.

Et généralement toutes les opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou tout objet similaire, connexe ou complémentaire ou

100,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

ABIDJAN COCODY ANGRE CITE BATIM GROUPEMENT 4000, Lot 671,

M GHANDOUR HASSAN (PCA)

Mme CISSE HAWA (DG)

n°CI-ABJ-03-2025-B14-00124 du 10/12/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°77975/GTCA/RC/2025 du 10/12/2025

Pour Avis

Le CEPICI

